



Police

Police Fédérale

Direction Générale de l'Appui et de la Gestion
Direction de la mobilité et de
la gestion du personnel

Rue Fritz Toussaint, 8
B - 1050 BRUXELLES
Tél.: (02)642 61 55 6 56
Fax : (02)642 60 96

NOTE TEMPORAIRE

Numéro d'émission	DGS/DSP/ASG-16683
Date d'émission	20-04-2009
Classification	PUBLIC
Classement	CD6
Page	1/1
Annexe(s)	0
Référence PC	G:\COORD\DIVERS\EUR\EU\F\Interpol0919SGSRIE U.doc

Destinataire(s) Toutes les directions et tous les services de la Police fédérale (via Dailydoc)
Toutes les zones de la Police locale (via Dailydoc)
Copie:

Objet La mise en place d'un "Assistant Director in the Special Representative of INTERPOL to the European Union Office (SRIEU)" (Ref: 09/19/SG/SRIEU)

Référence(s)

1. Contexte général

INTERPOL procède à la mise en place d'un "Assistant Director in the Special Representative of INTERPOL to the European Union Office (SRIEU)" (Ref: 09/19/SG/SRIEU).

Le membre du personnel sélectionné sera mis en place par Interpol pour une durée de trois ans (renouvelable). Le lieu habituel de travail sera situé à BRUXELLES.

En cas de sélection, le membre du personnel de la police fédérale sera réaffecté à CG/CGI. Le membre du personnel de la police locale sera, sous réserve de l'accord de la zone de police, détaché à CG/CGI. Le traitement lui sera payé par la police fédérale.

2. Description des tâches – autres renseignements utiles :

Pour les descriptions des tâches et le profil demandé, voir l'information diffusée sur <http://www.interpol.int/Public/ICPD/Recruitment/easyruit/secondments.asp>

3. Informations complémentaires

Des informations complémentaires relatives à cet emploi peuvent également être obtenues auprès de la Direction de la coopération policière internationale (CG/CGI) via Teamware « _CGI/STRATEGIE IP » à l'attention du CDP Marc VAN DEN BROECK ou du CSL Frederik VAN OOST.

4. Candidatures

Les candidatures doivent être introduites conformément aux prescriptions d'Interpol, comme reprises sur le site internet mentionné en point 2 (le formulaire de candidature Interpol sera accompagné d'une lettre de motivation).

Le candidat devra y faire mentionner l'accord ou non-accord de son supérieur hiérarchique (Directeur/Chef de Corps).

Les candidatures sont attendues à CG/CGI (adresse postale : Rue Fritz Toussaint, 8 – 1050 BRUXELLES) à l'attention du CDP Marc VAN DEN BROECK, au plus tard pour le **30-04-2009**.

CDP Patrick VANDE CAVEY
Dir DGS/DSP

----->>><<<-----